# **BON DE DEMANDE: DEPISTAGE PRENATAL NON INVASIF NIPT TEST**

DON'DE DEMIANDE. DE	ISTAGE I REIVATA	E NOIT II VASII III I TEST
INFORMATIONS SUR LE PR	ELEVEMENTS	Etiquette LNS
Identification de l'hôpital ou du laboratoire  Coller ici votre étiquette	Conditions préanalytiques strictes (voir ci-dessous) Date  Heure	Etiquette LNS
AEDECIN DESCRIPTEUR		DATIENTE



Head: Prof. Dr Barbara Klink
Molecular diagnostics - Dr Daniel Stieber
1, rue Louis Rech
L-3555 Dudelange
Tel. (+352) 28 100 - 421
Fax. (+352) 28 100 - 422
ncg-molgen@lns.etat.lu

				——— Formulaires disponibles sous www.lns.	,.lu
MEDECIN PRESCRIPTEUR		F	PATIENTE		
Nom - Prénom du prescripteur		 N	om de naissance	Prénom	
Addresse et pays		N	om marital	Sexe	
Téléphone / Ligne directe	Fax	 D	ate de naissance	Matricule	
			dresse - Pays		
Date de prescription	Signature / Cachet	*6	atiente affiliée à la CNS En cas de non-affiliation à la CNS, la patiente nutuelle le cas échéant.	Oui Non  recevra une facture de la part du laboratoire qu'elle pourra opposer a	à sa
Copies à [Seul le prescripteur est habilité à 1	rendre les résultats au patient]				
PRELEVEMENT SANGUIN:	CONDITIONS PREANALY	/TIQUES			
Le sang maternel doit être prélevé dans					
Prélever 2 tubes S	TRECK Remplir les tubes	Inversion	•	Température et délai d'acheminement	
T. S.		V	Conservation	à température ambiante – délai: 48h max	
INFORMATIONS PATIENTE	(La date de début de gr	ossesse et	le nombre d'embry	ons sont obligatoires)	
Paramètres personnels :					
	kg				
Age de la patiente	Poids habituel		Taille	BMI / IMC	
Si BMI / IMC élevé >35, un prélèvement ap	orès 16 SA permet de réduire le taux d'	échec en raison d	l'une fraction fœtale plus élevée	e à ce terme (Livergood et al, AJOG, supplement 2	2017).
Antécédents personnels ou familia Type de grossesse :   naturelle	•				
Date de début de grossesse ou d	late prévue d'accouchement	(déterminée p	oar mesure de la LCC sau	f FIV):	
Echographie à 12 semaines : (ou jo	oindre le compte-rendu )				
☐ Non réalisé					
☐ Absence de signes échographiqu					
☐ Présence de signes d'appels éch	ographiques: préciser			(ou joindre compte-rendu)	
Nombre d'embryons :					
☐ Grossesse monofœtale: <b>LCC</b> :	mm	CN:	mn	1	
☐ Jumeau évanescent	Nahadada Biandahan	□ N4	denimos Diemosiations		
,	Dichorionique - Diamniotique ): LCC:mm CN:		rionique - Diamniotique J2 (JB): LCC:	☐ Monochorionique - Monoamniotiqu mm CN:mm	ne)
Traitements ou informations clir		r le résultat :			
☐ Ne reçoit aucun traitement con					
☐ Héparine de bas poids molécula	•	vue du NIPT iuste	avant l'iniection d'hénarine (Gr	ömminger et al., Prenatal Diagnosis, 2015).	
☐ Transfusion sanguine	is as a same of processing the	, , , , , , , , , , , , ,		e de cellules souche ou moelle osseuse	
☐ Cancer			☐ Immunothérapie		
RENSEIGNEMENTS CLINIQ	UES				
		e clarté nucal	e >3.5 mm ou si d'autres	anomalies échographiques ont été	
identifiées. Le test doit être idéa jamais être réalisé avant 10 sem	-	aines de gesta	tion et après l'examen é	chographique à 12 semaines. Il ne do	it

[MOLGEN-PR1-FOR-00832] [FRA] (B) v2

.... (ou joindre le compte-rendu)

□ Antécédent de grossesse avec aneuploïdie chez la patiente ou chez une apparentée du 1er degré (Précision) :.....

☐ Dépistage dans la population à bas risque ☐ Situation Clinique spécifique :.....

□ Dépistage par les marqueurs sériques maternels >1/1000 (joindre compte-rendu)

☐ Translocation robertsonienne équilibrée chez l'un des deux parents impliquant un chromosome 13 ou 21

☐ Age maternel >35 ans

☐ Autre (contacter le laboratoire): .

Précision: ....

## Qu'Est-ce le test NIPT?

Le test NIPT ou Non invasif prenatal Testing (aussi appelé DPNI pour Dépistage prénatal non invasif en français, est une technique qui repose sur le séquençage de l'ADN circulant, appelé ADN fœtal acellulaire (cffDNA), dans le sang maternel. Le cffDNA est principalement composé d'ADN provenant des cellules de la mère, mais il contient également de l'ADN provenant des cellules placentaires (cytotrophoblastes), qui reflètent la composition chromosomique du fœtus. Le séquençage à haut débit permet de mesurer avec précision le cffDNA et donc d'évaluer si un chromosome 21 supplémentaire (trisomie 21) mais également un chromosome 13 ou 18 est présent chez le fœtus. Néanmoins, le NIPT reste une méthode de dépistage qui ne peut pas exclure à 100 % la présence d'une trisomie 13, 18 ou 21 chez le fœtus, même si le résultat est négatif. De plus amples détails sur les performances de la méthode sont disponibles sur notre site web : <a href="https://lns.lu/departement/genetique/nipt/">https://lns.lu/departement/genetique/nipt/</a>

Ce test de dépistage est fiable. La sensibilité et la spécificité analytiques sont supérieures à 99,9% et 99,90% respectivement pour les trisomies 13, 18 et 21 (dépistage de base pour les grossesses monofoetales, données : Illumina. Résultats de l'étude de validation clinique de Veriseg NIPT Solution v2).

#### Comment le test fonctionne-t-il en pratique?

La patiente est libre de décider de faire ou non le test NIPT. Le NIPT ne peut être effectué qu'après l'échographie de 12 semaines. La clarté nucale doit être normale. Le NIPT peut être demandé par votre médecin ou tout autre professionnel de santé habilité à le faire, idéalement après 12 semaines d'aménorrhée (SA) et pas avant 10 SA.

Le test doit être demandé à la suite d'une consultation au cours de laquelle vous aurez eu l'occasion de poser à votre professionnel de la santé toutes les questions que vous pourriez avoir sur le test. Vous pourrez ainsi prendre une décision éclairée en connaissant la fiabilité et les limites du test. Le médecin/professionnel de santé qui a demandé le test vous demandera de donner votre consentement écrit pour le test. Le NIPT est réalisé à partir d'un échantillon de sang. Le résultat de votre NIPT ne sera envoyé qu'au médecin/professionnel de santé qui a demandé le test et jamais à vous directement. Le NIPT est actuellement pris en charge pour les patientes couvertes par la CNS.

### Les résultats

Les résultats sont généralement envoyés dans les 10 jours au médecin/professionnel de santé qui a demandé le test.

- Si le résultat est négatif, cela signifie que la quantité d'ADN fœtal des chromosomes 21, 18 et 13 est normale et que le test n'a pas détectée de trisomie 21, 18 ou 13 chez le fœtus. La grossesse devrait être suivie comme prévu.
- Si le résultat est positif : cela signifie que la quantité d'ADN fœtal provenant du chromosome 21, 18 ou 13 est anormalement élevée et qu'il existe une forte probabilité que le fœtus soit atteint de trisomie 21, 18 ou 13. Un test de diagnostic doit être effectué pour confirmer le résultat. Il s'agit d'analyser les chromosomes du fœtus à partir d'un échantillon de liquide amniotique (plus rarement d'un échantillon de villosités choriales). Il s'agit dans les deux cas de procédures invasives, qui comportent un faible risque de fausse couche (0,1 à 0,5 % des patientes).
- Résultat non concluant : dans de rares cas (<0,5 % des patientes), il n'est pas possible d'obtenir un résultat fiable. En fonction de votre situation clinique, il peut vous être conseillé de répéter le test.
- Données additionnelles : dans de rares cas, le NIPT peut révéler des anomalies chromosomiques qui n'avaient pas été recherchées au départ. C'est ce qu'on appelle des données additionnelles ou incidentales. Dans ce cas, une consultation spécialisée de médecine génétique est recommandée. Au cours de cette consultation, vous serez informé(e) du type d'anomalie qui a été identifiée, de la manière dont cela affectera le fœtus et/ou la mère et des éventuels tests supplémentaires qui devront être effectués.

## Limites du NIPT

Le NIPT présente certaines limites :

- Des défaillances techniques sont possibles, en particulier si le test est effectué trop tôt dans la grossesse (par exemple avant 10 semaines d'aménorrhée), chez les patientes prenant de l'héparine de bas poids moléculaire et chez les patientes dont l'Indice de Masse corporelles -IMC est supérieur à 35. Dans ces cas, nous pouvons recommander de répéter le test ou, en fonction de votre situation clinique, de recourir à une procédure invasive pour la détection des anomalies chromosomiques fœtales.
- Bien que le NIPT soit très performante, il existe de très rares cas de faux positifs. En particulier, l'anomalie peut être présente dans le placenta mais pas chez le fœtus (le cffDNA est dérivé du placenta). C'est la raison pour laquelle tout résultat positif du NIPT doit être confirmé par un caryotype fœtal sur le liquide amniotique.
- Il existe également de très rares cas de faux négatifs, où l'anomalie est présente chez le fœtus mais pas dans le placenta. C'est pourquoi le NIPT ne remplace pas le caryotype fœtal ou les échographies prénatales.
- La fiabilité du NIPT peut être réduite en cas de grossesse multiple.

Le NIPT ne remplace pas le caryotype fœtal et n'est pas destiné au dépistage des anomalies chromosomiques déséquilibrées en dehors des aneuploïdies des chromosomes 13, 18 et 21 (microdélétions, microduplications, aneuploïdies d'autres autosomes). Il n'est pas destiné à la détection d'anomalies chromosomiques équilibrées (translocations, inversions), d'anomalies chromosomiques en mosaïque, de mutations ponctuelles ou d'autres anomalies génétiques a l'origine de maladie monogéniques. Le suivi de la grossesse, en particulier la surveillance échographique, doit être effectué comme prévu.

# **CONSENT**

J'ai compris le degré de fiabilité et les limites du NIPT. J'ai eu l'occasion de poser à mon médecin toutes les questions que je me pose sur ce test de dépistage et il y a répondu de manière claire et satisfaisante. Je comprends et j'accepte que mes données personnelles soient conservées à des fins médicales uniquement. Je comprends que le test peut donner lieu à des données additionnelles ou incidentales.

Compte tenu de ce qui précède, je consens par la présente à ce que le NIPT soit réalisé dans les conditions décrites ci-dessus afin de dépister la trisomie 21, 18 et 13 chez mon fœtus.

Je souhaite connaître le sexe de mon enfant.	☐ Oui ☐ Non
Je consens à ce que mon échantillon et mes données personnelles soient utilisés (de manière anonyme) à des fins de recherche clinique, de test de confirmation ou de validation de la méthode par le laboratoire.	☐ Oui ☐ Non

Signature Patiente	-	Signature Prescripteur
Date et Lieu :		Date et Lieu :
Signature :		Signature :

[MOLGEN-PR1-FOR-00832] [FRA] (B) v2